Accusé de réception en préfecture
095-219505096-20250409-2025-013-DE
Date de télétransmission : 09/04/2025
Date de réception préfecture : 09/04/2025

	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025
Date d'affichage et de convocation 3 avril 2025	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Puiseux en France s'est réuni en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves MURRU, Maire
Nombre de membres En exercice : 27 Présents : 17 Votants : 20	**Etaient présents**: Yves MURRU, Nicole BERGERAT, Maryvonne JOUANY, Séjiane RENE, Christine MAHE, Martine POULLIE, Jean-Jacques PERCHAT, Maurice ANDRIEU, Benoît FARRAN, Gilles MEKLER, Georges BIRBA, Thierry TABORSKI, Thierry MARIN-CUDRAZ, Elodie SIMONE, Estelle BOCKEL, Francis KLEIJN, Nathalie CHEVALLIER. **Pouvoirs:** Olivier BECRET à Nicole BERGERAT, Olivier VELIN à Christine MAHE, Flavien PARISI à Francis Kleijn. **Absents:** Djemaï LASSOUED, Kadidiatou DIEBKILE, Stéphanie DE CAMPOS, Caroline THUEZ, Albert BAFFI, Catherine GASTAN-KLUG et Antoine CALDICOTE. Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désignée pour remplir cette fonction : Maryvonne JOUANY

2025/013 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE

Rapporteur : Nicole BERGERAT

Après la présentation du rapport d'orientation budgétaire et la tenue du débat d'orientation budgétaire lors du conseil municipal du 21 mars dernier,
Après le vote des taux d'imposition des taxes directes locales et des subventions pour 2025,
Après avoir entendu l'exposé sur le projet du budget primitif de 2025, Nicole BERGERAT, adjointe aux finances, récapitule les principales lignes dudit budget :

Dépenses de fonctionnement	5 332 093,27€
Dépenses d'investissement	2 706 989,08€
Total des dépenses	**8 039 082,35€**
Recettes de fonctionnement	5 332 093,27€
Recettes d'investissement	2 706 989,08 €
Total des recettes	**8 039 082,35€**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (17 pour et 3 contre : M. RENE, M. TABORSKI et M. MARIN CUDRAZ):

- **VOTE** le budget primitif 2025 ainsi présenté

Le Secrétaire,
Maryvonne JOUANY

Le Maire,
Yves MURRU

Fait et délibéré le 09/04/2025
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Le Maire certifie avoir fait afficher à la porte de la Mairie le compte-rendu de la délibération ci-contre.
Le Maire certifie exécutoire la présente, transmise en sous- préfecture de Sarcelles